



CANADIAN ASSOCIATION  
OF FIRE CHIEFS

ASSOCIATION CANADIENNE  
DES CHEFS DE POMPIERS

# En toute sécurité: comment assurer la productivité et la compétitivité des Canadiens en collaboration avec les services de sécurité incendie du Canada

Soumission au Comité permanent des finances  
dans le cadre des consultations en prévision du budget de 2018

4 août 2017



## Résumé

*Fondée en 1909, l'Association canadienne des chefs de pompiers (ACCP) est un organisme indépendant à but non lucratif représentant quelque 3 500 services d'incendie au Canada. L'ACCP a pour mission de promouvoir les normes de sécurité publique les plus strictes dans un monde complexe et en constante évolution pour assurer la protection du public par le leadership, le plaidoyer et la collaboration avec les principaux intervenants. Pour prendre contact et obtenir plus de renseignements, prière de visiter [www.cafc.ca](http://www.cafc.ca).*

L'Association canadienne des chefs de pompiers (ACCP) est heureuse de participer à ce processus de consultation. Nous saluons l'engagement du gouvernement envers la sécurité publique, la santé et le bien-être de tous les Canadiens. Nous sommes reconnaissants pour l'aide apportée aux collectivités et les améliorations des politiques en matière d'incendie au Canada. Nous félicitons les ministres responsables, leurs collègues et les membres de leur personnel pour le suivi donné aux dossiers importants à l'étude, la mise en place de la Base de données nationale sur les incendies (BDNI) et le réinvestissement dans les équipes de Recherche et sauvetage en milieu urbain à l'aide d'équipement lourd (RSMUEL). De même, nous affirmons notre attachement aux enjeux d'équité et de diversité prônés par le gouvernement.

Malheureusement, le Canada est le théâtre de graves incendies, notamment les feux de forêt en Colombie-Britannique et en Alberta, les catastrophes survenues à Lac-Mégantic, Kingston et l'Île Verte et d'autres ravages qui nous rappellent la nécessité constante de nos interventions. Par leur caractère destructeur, ces catastrophes ont des répercussions sur notre productivité et notre compétitivité. Les collectivités et les premiers intervenants paient un lourd tribut autant sur le plan physique que de la santé mentale. Nos recommandations, exprimées dans le présent mémoire, visent à améliorer la productivité et la compétitivité grâce aux mesures contenues dans le budget fédéral de 2018 :

- (1) Programmes intérimaires d'accès répondant aux besoins en santé mentale des premiers intervenants :** Reconnaissant que des mesures à plus long terme sont à l'étude concernant les troubles de stress post-traumatique (TSPT); que les problèmes de santé mentale ont une large incidence et un caractère urgent et que les innovations existantes peuvent s'avérer utiles en matière de prévention, il est préconisé : (1) que le gouvernement consacre 2,5 millions de dollars pour élargir à tous les services d'incendie les programmes En route vers la préparation mentale (RVPM) et Premiers soins en santé mentale (PSSM) administrés par la Commission de la santé mentale du Canada (CSMC); (2) que soit mis en place le Fonds d'innovation en santé mentale de 100 millions de dollars recommandé par l'Alliance canadienne pour la maladie mentale et la santé mentale (ACMMSM) afin de financer les innovations destinées à accélérer les soins et la couverture d'un plus grand nombre de Canadiens.



- (2) **Fonds de recherche et sauvetage en cas d'incendie et modernisation du Code du bâtiment** : Reconnaisant que les services de sécurité incendie ont l'expérience, mais non les ressources nécessaires pour produire des données factuelles comparables à celles de l'industrie et des universités, il est préconisé d'affecter 50 millions de dollars par année afin de permettre aux services de sécurité incendie de générer les données issues de la recherche appuyant des propositions de réforme du Code du bâtiment et d'autres discussions ayant trait aux politiques et à l'affectation de ressources. À l'avenir, le Canada peut avoir besoin de créer, à l'échelon national, un poste de Conseiller principal en matière de sécurité incendie.
- (3) **Maintien du crédit d'impôt pour pompiers volontaires sans pénalisation**: Reconnaisant que le service de sécurité incendie compte sur l'apport d'environ 140 000 pompiers volontaires, il est préconisé que le gouvernement fédéral prolonge le crédit d'impôt pour pompiers volontaires sans pénalisation en matière d'emploi ou d'assurance.

## Introduction

Actuellement, plus de 36 000 Britanno-Colombiens ont dû être évacués en raison des feux de forêt<sup>1</sup>. Trois cents pompiers provenant d'autres régions du pays ont été appelés en renfort<sup>2</sup>. La Colombie-Britannique a consacré 100 millions de dollars d'aide dans cette situation d'extrême urgence<sup>3</sup>. Appelé à l'aide, le gouvernement fédéral a répondu promptement<sup>4</sup>. Heureusement, aucune perte de vie n'est à déplorer—mais lorsque les villages brûlent, la productivité et la compétitivité sont réduites en cendres. Le gouvernement fédéral joue un rôle crucial dans le service de lutte contre les incendies.

En mai 2016, Alberta Wildfire enregistrait la pire catastrophe naturelle de l'histoire du pays. Les incendies ont entraîné le déplacement de 88 000 Canadiens et détruit 2 500 habitations<sup>5</sup>. La province a versé des aides à hauteur de 743 millions de dollars, mais le coût total des incendies forestiers a dépassé 5 milliards de dollars<sup>6</sup>. Le montant des indemnités d'assurance s'élève à 3,6 milliards et l'économie accuse 1,4 milliard en pertes de revenus pétroliers<sup>7</sup>. L'incendie a causé la fermeture de nombreux petits commerces. Les études démontrent que des investissements même modestes dans les programmes de prévention permettent de réduire de telles pertes<sup>8</sup>. D'où la nécessité de ces investissements pour que nous puissions demeurer compétitifs sur le plan économique.

En juillet 2013, le Canada a connu le pire désastre ferroviaire depuis 1867 dans un incendie qui a coûté la vie à 47 personnes, laissé orphelins 27 enfants, détruit 160 habitations et rendu 46 immeubles irréparables<sup>9</sup>. Plus de 1 000 pompiers venus de l'Ontario, du Québec et des États-Unis ont accouru à Lac-Mégantic pour lutter contre l'incendie. Parmi eux, on dénombrait 47 pompiers volontaires de Lac-Mégantic<sup>10</sup> et l'un d'eux s'est enlevé la vie au terme de sa mission. Deux habitants de Lac-Mégantic sur trois présentent des symptômes de TSPT. Des mesures de sécurité s'imposent pour le transport de matières dangereuses<sup>11</sup>.



En décembre 2013, un immeuble de six étages à ossature de bois en construction a pris feu à Kingston. Les pompiers se sont efforcés de protéger une station d'essence voisine. Le sinistre aurait pu alors se transformer en catastrophe. Cette année-là, la ville a accusé des pertes de 40 millions de dollars<sup>12</sup>. Cet épisode illustre bien la nécessité d'amender le Code du bâtiment. De manière analogue, en 2014, un rapport du coroner sur l'incendie d'une maison de soins infirmiers à l'île Verte, Québec, recommandait l'installation de gicleurs d'incendie dans tous les foyers pour retraités<sup>13</sup>. Le 10 juillet 2017, un incendie s'est déclaré de façon tragique dans une autre maison de soins infirmiers. L'incendie a touché 35 occupants et nécessité l'intervention de 70 pompiers. Une personne est décédée<sup>14</sup>. Notre économie ne peut être productive et compétitive si la sécurité incendie n'est pas impérativement prescrite dans les codes du bâtiment.

En juin 2012, le grand centre commercial Algoma s'effondrait à Elliott Lake, Ontario. La caserne de pompiers volontaires du lieu a répondu à l'appel. L'équipe de Recherche et sauvetage en milieu urbain à l'aide d'équipement lourd (RSMUEL) a été appelée en renfort de Toronto. Les personnes prisonnières des décombres ont pu être secourues jusqu'à ce qu'un ascenseur menace de s'effondrer à son tour. L'équipe de RSMUEL et les premiers intervenants étaient placés devant la décision risquée de sortir deux personnes des décombres ou bien de suspendre l'opération de secours<sup>15</sup>. Une grue de haute technologie a été dépêchée finalement sur place. En dépit des moyens déployés, l'accident a causé des victimes et a eu un impact délétère sur la collectivité et la santé mentale des premiers intervenants.

Ces sinistres nous apprennent qu'un seul incendie ou une catastrophe structurale suffisent pour anéantir une économie, une histoire, une vie. Ils nous rappellent l'importance de nos codes du bâtiment et de nos services de sécurité incendie. Les citoyens et les pompiers s'exposent à des dangers qui mettent la vie en péril et entraînent des problèmes de santé mentale. Bien que les incendies soient de compétence municipale ou provinciale, c'est la nation tout entière qui doit intervenir pour sauver une collectivité. Le Canada doit se doter d'un système national efficace de lutte contre les incendies.

Dans le présent mémoire, nous préconisons trois mesures. Nous estimons également que le Canada doit moderniser sa conceptualisation des services de sécurité incendie. Un premier conseiller en chef national en matière de sécurité incendie aidé d'un secrétariat pourrait jouer un rôle déterminant en reliant tous les services fédéraux qui œuvrent dans ce domaine, les provinces et les enjeux nationaux allant de l'intervention d'urgence au transport, de la santé mentale et physique à la science, la technologie, la recherche, l'innovation et les infrastructures, entre autres. Nous serions heureux de discuter plus en détail de cette possibilité, mais passons maintenant aux mesures budgétaires.



## 1. Accélérer l'accès aux services de santé mentale destinés aux premiers intervenants

Nous apprécions le travail du Comité permanent de la sécurité publique et nationale et l'examen du projet de loi C-211 sur la gestion de l'état de stress post-traumatique (ESPT) prônant l'établissement d'un cadre fédéral et des lignes directrices axées sur la recherche et l'information<sup>16</sup>. Nous saluons la réduction des préjugés entourant la maladie mentale et il nous apparaît important, à cet égard, de prendre en compte un certain nombre d'aspects à court terme.

Premièrement, l'ESPT n'est pas le seul problème de santé mentale auquel font face les premiers intervenants. Le suicide, la dépression, l'abus d'alcool et les symptômes de stress post-traumatique sont également courants. Nous nous devons de les prévenir grâce à la réduction de la stigmatisation et à une meilleure compréhension de la santé et de la maladie mentale. Les personnes touchées essaient d'obtenir de l'aide tout en se heurtant au double problème des temps d'attente et de la couverture des coûts. Elle se trouvent, dès lors, devant une situation dans laquelle (a) elles ont conscience d'être malades; (b) essaient d'obtenir de l'aide, mais (c) doivent attendre au risque qu'il soit trop tard.

Que peut-on faire à court terme? Au chapitre de la prévention, nous préconisons que le gouvernement fédéral consacre 2,5 millions de dollars pour élargir les programmes En route vers la préparation mentale (RVPM) et Premiers soins en santé mentale (PSSM) de la Commission de la santé mentale du Canada (CSMC) à tous les services de sécurité incendie du pays<sup>17</sup>. Tout en étant avantageux, ces programmes exigent cependant des services de sécurité incendie la prise en charge de la formation des pompiers, ce qui s'avère coûteux. Le cours RVPM pourrait aider les services de sécurité incendie à adopter des pratiques de promotion de la santé favorisant la résilience. Le cours PSSM aide les pompiers et leurs familles à reconnaître les signes de la maladie mentale dès leur apparition.

Sur le plan de l'accès, nous incitons le gouvernement fédéral à instituer le Fonds d'innovation en santé mentale proposé par l'Alliance canadienne pour la maladie mentale et la santé mentale (ACMMSM) en le mettant à profit pour déceler et financer des innovations permettant d'accélérer l'accès et la couverture des soins à l'avantage d'un plus grand nombre de Canadiens<sup>18</sup>.

## 2. Création d'un fonds de recherche et sauvetage en cas d'incendie et modernisation du Code du bâtiment

Du transport de matières dangereuses à la sécurité ferroviaire, aux codes du bâtiment, aux fonds destinés aux premiers intervenants présents sur les lieux des accidents de la circulation, les décisions d'affecter les ressources appropriées exigent une compréhension du contexte actuel et des tendances émergentes. Elles doivent également se fonder sur des données



factuelles et se justifier par la volonté d'amener la politique à créer les conditions d'un avenir le plus sécuritaire possible pour les Canadiens.

Le Canada dispose d'atouts considérables pour la modernisation de son Code national du bâtiment. Le processus d'amendement est rigoureux, fondé sur des données probantes et des normes élevées. Le Conseil national de recherches reçoit des demandes sur la base d'un descriptif exhaustif de l'importance et l'incidence du problème et de la solution proposée<sup>19</sup>.

Toutefois, en examinant les dispositions spécifiques du Code du bâtiment et les modalités de sa réforme, il apparaît que les organisations ayant un accès quasi illimité aux données de recherche ont la possibilité de proposer et de justifier les changements attendus. Par exemple, les sociétés commerciales qui disposent de budgets conséquents en R-D ou les universités ayant accès à des subventions peuvent faire valoir des arguments très convaincants.

En revanche, les services de sécurité incendie qui comptent une expertise de terrain n'ont pas les mandats, la capacité ou les ressources permettant de produire des données issues de la recherche à l'appui de leurs propositions. Comme telles, de nombreuses demandes d'amendement du Code du bâtiment ne peuvent soutenir une évaluation des plus rigoureuse. Aussi, nous sollicitons un financement dédié de 50 millions de dollars l'an, régi en collaboration avec le secteur et donnant accès aux ressources nécessaires pour mettre en œuvre la réforme du Code du bâtiment et étayer les aspects de politique et de recherche clés. Nous ne recherchons pas l'assouplissement des normes, mais plutôt les ressources permettant de s'y conformer. Ce financement pourrait également contribuer au maintien de la Base de données nationale sur les incendies (BDNI).

### **3. Crédit d'impôt pour pompiers volontaires**

Enfin, les Canadiens peuvent compter sur plus de 140 000 pompiers volontaires. Nous remercions le gouvernement d'avoir institué le crédit d'impôt pour pompiers volontaires, sollicitons son maintien et l'invitons à réexaminer les exigences en matière d'emploi et d'assurance afin de s'assurer que les pompiers volontaires soucieux de se porter au secours de leurs communautés ne seront pas pénalisés. Nous nous tenons à votre disposition et c'est avec grand plaisir que nous fournirons de plus amples détails.

Nous vous savons gré de l'attention accordée à nos recommandations et nous espérons ardemment avoir la possibilité de vous rencontrer.



## Liens cités

---

- <sup>1</sup> <http://www.cbc.ca/news/canada/british-columbia/bc-wildfire-williams-lake-1.4207548>
- <sup>2</sup> <http://peacefm.ca/peace-firefighters-assisting-in-state-of-emergency/>
- <sup>3</sup> <http://www.caledoniacourier.com/news/bc-wildfires-costs-over-172-million-so-far/>
- <sup>4</sup> <http://vancouver.sun.com/news/local-news/b-c-s-provincial-state-of-emergency-extended-due-to-ongoing-wildfires>
- <sup>5</sup> [https://fr.wikipedia.org/wiki/Incendie\\_de\\_Fort\\_McMurray](https://fr.wikipedia.org/wiki/Incendie_de_Fort_McMurray)
- <sup>6</sup> [https://en.wikipedia.org/wiki/2016\\_Fort\\_McMurray\\_Wildfire#Financial](https://en.wikipedia.org/wiki/2016_Fort_McMurray_Wildfire#Financial)
- <sup>7</sup> <http://www.abc.ca/ab/resources/media-centre/media-releases/northern-alberta-wildfire-costliest-insured-natural-disaster-in-canadian-history>
- <sup>8</sup> <http://www.abc.ca/ab/resources/media-centre/media-releases/northern-alberta-wildfire-costliest-insured-natural-disaster-in-canadian-history>
- <sup>9</sup> [https://fr.wikipedia.org/wiki/Accident\\_ferroviaire\\_de\\_Lac-Mégantic](https://fr.wikipedia.org/wiki/Accident_ferroviaire_de_Lac-Mégantic)
- <sup>10</sup> <https://www.theglobeandmail.com/news/national/okay-were-in-hell-lac-megantic-fire-chief-recounts-night-of-train-explosion/article21137065/>
- <sup>11</sup> <https://www.tc.gc.ca/fra/medias/fiches-information-menu-7531.html>
- <sup>12</sup> <https://www.cityofkingston.ca/documents/10180/6813270/Kingston+Fire+%26+Rescue+-+Annual+Report+2013/77184f5f-f76a-4443-b1ef-731b0fa18531>
- <sup>13</sup> <http://montrealgazette.com/news/local-news/coroners-report-set-to-be-released-in-lisle-verte-seniors-home-fire-that-killed-32>
- <sup>14</sup> <http://montrealgazette.com/news/local-news/coroners-report-set-to-be-released-in-lisle-verte-seniors-home-fire-that-killed-32>
- <sup>15</sup> <http://www.macleans.ca/news/canada/disaster-none-of-us-wanted-to-leave-it-was-heartbreaking/>
- <sup>16</sup> <https://www.noscommunes.ca/Committees/fr/SECU/StudyActivity?studyActivityId=8818269>
- <sup>17</sup> <https://www.mentalhealthcommission.ca/Francais/en-route-vers-la-preparation-mentale-rvpm>
- <sup>18</sup> [http://www.camimh.ca/wp-content/uploads/2016/09/CAMIMH\\_MHN\\_FR\\_Final\\_small.pdf](http://www.camimh.ca/wp-content/uploads/2016/09/CAMIMH_MHN_FR_Final_small.pdf)
- <sup>19</sup> [http://www.nrc-cnrc.gc.ca/fra/solutions/consultatifs/centre\\_codes/production\\_codes.html](http://www.nrc-cnrc.gc.ca/fra/solutions/consultatifs/centre_codes/production_codes.html)